

Réunion du Conseil de l'ED 353
«Physique , Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur »
21 Septembre 2007 de 14h à 16h30

Présents: JL Autran, N. Bedon, S. Bonelli, T. Desoyer, T. Gallouet, B. Kadoch, C. Kharif, JP Lefebvre, R. Martin, JC. Michel, P. Mindykowki, A. Pocheau, O. Pouliquen, M. Provansal, N. Roche, R. Saurel, P. Suquet.

Invités: J. Pullino, P. Champion.

Excusés: P. Clavin, D. Habault, E. Villermaux.

1. Points sur les allocations Ministère

15 allocations ont été obtenues pour l'ED: 10 au titre de la 1ère session, 2 au titre de la seconde session, 1 au titre de la coopération internationale, 2 allocations couplées.

Lhuissier (IRPHE), Lavorel (IRPHE), Luu (IUSTI), Mindykowki (IUSTI), Pignatel (IUSTI), Tachon (IUSTI), Moreau (L2MP), Delafosse (L2MP), Pons (L2MP), Merer (LMA), Ejday (LMA), Khedimi (LMA), Martini (LMA), Pampolini (LMA), Kolomenskyi (MSNM-GP).

Aucune allocation ne nous a été attribuée par les Présidents. Cela tient en partie à notre fonctionnement qui consiste à attribuer les allocations de 1ère session aux meilleurs candidats (d'autres ED gardent d'excellents dossiers pour les Présidents).

Il est remarqué (JP Lefebvre) que d'autres ED attribuent leurs allocations plus tôt que nous ce qui permet de fixer les bons candidats. Cette procédure serait possible dans notre ED à condition que les laboratoires communiquent leurs sujets de thèse plus tôt (janvier-février plutôt que mars-avril). L'inconvénient serait que les doctorants devraient se déterminer très tôt. Le L2MP signale que le recensement et le classement des sujets de thèse se fera dans ce laboratoire dès décembre cette année. Le calendrier précis sera laissé à l'appréciation du prochain conseil de l'ED.

2. Visite AERES

La visite de l'ED aura lieu le 3 octobre de 14h30 à 18h. Outre une présentation générale de l'ED, l'exposé du directeur comportera un certain nombre de chiffres qui font l'objet de graphiques distribués et commentés en séance:

- la répartition des financements dans notre ED est (en gros) 1/3 d'allocations, 1/3 industriels (CIFRE et CDD), 1/3 organismes (CNRS, CEA, ...)
- les allocations "ordinaires" ont été attribuées principalement aux 4 laboratoires principaux de l'ED: IRPHE (22%), IUSTI (29%), LMA (20%), L2MP(20%) et dans une moindre mesure au MSNM-GP (7%). Il se trouve que ces chiffres sont assez bien corrélés aux effectifs des laboratoires, même si ce n'était pas un objectif a priori.
- Les AMN-AMX représentent 20% des allocations obtenues par l'ED.
- La durée moyenne des thèses est de 3 ans et 4 mois. La plupart des encadrants n'encadrent

pas plus de 1 doctorant.

- le devenir des doctorants est connu avec une assez bonne précision. Le chiffre des "non-connus" ne dépasse pas 10% et aucun doctorant n'a déclaré être "sans emploi". Environ 1/3 des doctorants partent en postdoc immédiatement après leur thèse. 10% sont encore en postdoc 1 an et 2 ans après leur soutenance, probablement dans les pays anglo-saxons où les postdocs peuvent être longs. La répartition entre "entreprise", "enseignement" et "organismes" fluctue selon les années.

Le problème principal de l'ED reste son absence de personnel affecté. R. Saurel et P. Suquet ont rencontré A. Nieoullon, nouveau directeur du collège doctoral d'Aix-Marseille université. Celui-ci a confirmé que si certaines tâches pouvaient être prises en charge par le collège (certaines formations, devenir des doctorants en partie), l'essentiel du travail continuerait à se faire au niveau des ED, ce qui ne résout donc pas le problème du personnel de l'ED d'autant que le CDD de P. Campion arrive à échéance fin 2007.

Par ailleurs, le document de l'AERES prévoit un entretien avec des doctorants au delà des seuls représentants au conseil de l'ED. Un mail a été envoyé par les représentants des doctorants pour demander des volontaires, sans grand succès. **Il est donc décidé que chaque laboratoire désignera 2 doctorants (ou plus) pour participer à la réunion d'évaluation.**

3. Abandon en cours de thèse

Le point est fait sur la situation des abandons. Pour les 1ères inscriptions effectuées entre 2000 et 2006, 12 abandons ont été enregistrés (pour mémoire il y a eu 204 inscriptions entre 2003 et 2006). Le pourcentage d'abandon est donc de moins de 5%. Même si ce chiffre est bon, chaque abandon doit être analysé. Il y a schématiquement deux raisons aux abandons. Certains doctorants se voient proposer un emploi avant la fin de leur thèse. Les autres cas correspondent soit à des doctorants qui se découragent, soit à des mésententes avec le directeur de thèse. Dans ce dernier cas, la situation est découverte par l'ED très tardivement, alors que la décision du doctorant est prise. L'expérience a montré que par des entretiens menés à temps avec le directeur de thèse, le laboratoire et l'ED, certains doctorants peuvent être remotivés. Une discussion s'engage sur les moyens de détecter à temps les problèmes éventuels (tuteur de thèse, rapports écrit et oral à 1an...). **Il est demandé aux laboratoires de réfléchir à la mise en place d'un dispositif qui sera discuté à la prochaine réunion du conseil de l'ED.**

4. Composition du conseil de l'ED

R. Saurel et P. Suquet avaient élaboré deux propositions de composition du futur conseil de l'ED tenant compte de l'arrêté d'août 2006 (annexe) et les avaient soumises au conseil le 21 juin 2007 pour examen et réflexion. **La composition 2 est adoptée à l'unanimité.**

5. Demande de Madame Guillaume en vue de diriger une thèse dans notre ED

Madame Guillaume, professeur agrégé de médecine à l'hôpital du Val de Grâce demande à diriger une thèse sur la localisation spatiale du son (co-encadrante, S. Savel du LMA) dans notre ED. **Après examen du dossier il est décidé à l'unanimité de donner un avis favorable à cette demande.**

6. Vie de l'ED

Les prochaines dates importantes pour la vie de l'ED sont:

- **Réunion de rentrée le 25 octobre 2007.**
- **Journée de l'ED le 21 février 2008.**

Les représentants des doctorants souhaitent que l'attention de leurs collègues soit attirée sur leur changement de statut, notamment vis à vis de la sécurité sociale.

Par ailleurs, la visite de l'AERES a mobilisé le secrétariat de l'ED de sorte que le dossier formation n'a pas pu avancer. Un point sera fait prochainement.

La séance est levée à 16 h30.

Annexe: propositions de composition du conseil de l'ED (2008-2011)

Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale :

Article 12: Le conseil de l'école doctorale adopte le programme d'actions de l'école doctorale et gère, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de l'école doctorale conformément aux dispositions des articles 2 à 5 du présent arrêté.

Le conseil comprend de douze à vingt-six membres. La moitié de ses membres sont des représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche concernés dont un représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service. L'autre moitié est composée, à hauteur de 20 % du total des membres du conseil, arrondi s'il y a lieu à l'unité inférieure, de doctorants appartenant à l'école doctorale élus par leurs pairs ; elle est complétée par des membres extérieurs à l'école doctorale choisis, à parts égales, parmi les personnalités françaises et étrangères compétentes, dans les domaines scientifiques d'une part, et dans les secteurs industriels et socio-économiques concernés d'autre part.

Les membres du conseil autres que les doctorants sont désignés suivant des modalités adoptées par le conseil d'administration de l'établissement ou des établissements concernés par l'accréditation.

Le conseil de l'école doctorale se réunit au moins trois fois par an.

A partir de ce texte, voici 2 configurations possibles.

Composition 1

26 membres: 13 internes, dont 1 ITA, 13 externes dont 5 doctorants

13 Internes:

1 directeur

5 directeurs labos UMR-UPR: IRPHE, IUSTI, L2MP, LMA, M2P2 (ex MSNM-GP)

1 ITA

2 directeurs Master (MécaPhy & ingé, Minelec)

4 représentants des parcours de Master 2 à choisir parmi les N parcours des 2 masters d'adossment (N=6 ou 7 dans l'ancienne version des Masters)

13 Externes:

5 doctorants

8 externes (autres ED, industriels)

Composition 2

18 membres: 9 internes, dont 1 ITA, 9 externes dont 3 doctorants

9 Internes:

1 directeur

5 directeurs labos (IRPHE, IUSTI, L2MP, LMA, M2P2)

1 ITA

2 directeurs Master (MécaPhy & ingé, Minelec)

9 Externes:

3 doctorants

6 externes (autres ED, industriels)

